

Ces parents refusent de scolariser leurs enfants **Comment les éduquent-ils ?**

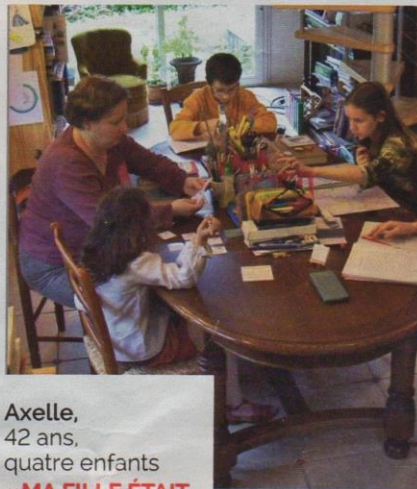
Sur les écrans de cinéma cette semaine, le documentaire « Etre et devenir » part à la rencontre de familles qui ont décidé d'instruire elles-mêmes leurs enfants à la maison. Un choix tout à fait légal qui fait de plus en plus d'adeptes. *Par Sophie Djouder*

Le déclencheur

Au nombre de 1 883 en 2008, ils sont aujourd'hui 3 297 élèves à suivre l'instruction en famille. Une progression importante pour un choix de vie qui séduit les parents.

En France, si l'instruction est obligatoire de 6 à 16 ans, l'école, elle, ne l'est pas. Une subtilité qui n'a pas échappé à de nombreuses familles qui ont décidé d'instruire leurs enfants à la maison. Le phénomène reste marginal mais serait en augmentation. Qui sont ces parents qui ne scolarisent pas leurs enfants et ne font pas appel à un centre d'enseignement à distance? « Des familles qui considèrent le système éducatif trop rigide, violent et incapable de respecter le rythme de l'enfant. D'autres y sont venues suite à des difficultés, des cas d'échec scolaire ou de phobies », explique-t-on à l'association Les enfants d'abord*. Une fois à la maison, beaucoup choisissent un apprentissage informel et autonome où l'enfant apprend au gré de sa curiosité et de ses envies, loin du carcan des programmes scolaires. Cette tendance du « homeschooling », très en vogue aux Etats-Unis, reste un choix encore critiqué. Des psychologues s'inquiètent du manque de socialisation de ces enfants « coupés du monde » et pointent une « réadaptation difficile » pour ceux qui réintègrent le système. Quant à leur devenir, aucune étude n'est venue comparer leur réussite à celle des enfants scolarisés.

* www.lesenfantsdabord.org.



Axelle, 42 ans, quatre enfants

« MA FILLE ÉTAIT EN SOUFFRANCE À L'ÉCOLE »

J'ai déscolarisé ma fille en CP. Elle avait perdu le goût d'apprendre. Pourtant, je n'avais rien contre l'école. Mon mari est même prof de maths en lycée professionnel. J'ai décidé de l'instruire moi-même, ainsi que mes trois autres enfants, plus jeunes. Pour ne pas reproduire une

salle de classe à la maison, j'ai aménagé une pièce baptisée « le laboratoire des connaissances ». Nous nous y retrouvons tous les matins à 9 heures. J'utilise un mélange de pédagogie alternative type Montessori, des logiciels éducatifs et d'anciens manuels scolaires que je déniche dans les brocantes.



ÉCOLE À LA MAISON, MODE D'EMPLOI

L'instruction en famille peut concerner tous les enfants soumis à l'obligation scolaire, c'est-à-dire entre 6 et 16 ans révolus. Les familles qui choisissent de ne pas inscrire leurs enfants dans un établissement d'enseignement à distance (type Cned) doivent impérativement se déclarer auprès de la mairie et de l'académie dont elles dépendent, dès les premiers jours de la rentrée scolaire sous peine d'une amende de 1500 €. Elles sont ensuite

soumises à une enquête sociale (renouvelée tous les deux ans). Celle-ci porte sur les motivations des familles et leur disponibilité. Un contrôle pédagogique a également lieu chaque année, sous la houlette de l'inspecteur académique, pour vérifier que « le droit à l'instruction de l'enfant est garanti » et que l'enfant progresse. Les parents peuvent choisir librement leur méthode pédagogique et décider de ne pas suivre les programmes officiels. Seule obligation : à 16 ans, l'élève doit maîtriser le socle commun de compétences et de connaissances.



MARYLINE, 34 ANS, DEUX ENFANTS

« Garder le contact avec l'extérieur, une priorité »

Mon mari et moi n'avions pas gardé un souvenir impérissable de l'école. Nous étions pourtant de bons élèves mais nous jugions le système trop rigide et peu valorisant. Quand il m'a parlé de l'instruction en famille, j'ai un peu paniqué, c'était une telle responsabilité. Puis au fil de mes lectures et de mes rencontres avec d'autres familles d'enfants non scolarisés, j'ai trouvé l'idée intéressante. J'ai mis ma carrière de traductrice entre parenthèses et je me suis lancée. Le matin, nous travaillons de manière formelle à l'aide de cahiers d'exercices en maths et en français. Le reste du temps, ma méthode de travail s'appuie sur la curiosité naturelle de mes enfants. « C'est quoi une pyramide ? », « Comment on fabrique le chocolat ? »... Chaque réponse de ma part appelle une nouvelle question et cela peut nous mener très loin ! Mon rôle est surtout de rebondir dès que je sens naître un nouveau centre d'intérêt chez eux. Les situations de la vie quotidienne sont aussi riches en potentiel pédagogique. Ma fille a, par exemple, appris l'alphabet grâce à ses boîtes de céréales et à compter en pesant les ingrédients en faisant de la cuisine. En les laissant ainsi libres de leurs apprentissages, leurs performances n'en sont que meilleures. Je ne néglige pas non plus les sorties (musée, rencontres avec des artisans, bibliothèque...) ni les ateliers avec d'autres enfants que j'organise les après-midi. Garder le contact avec l'extérieur est une priorité. Parfois, ce n'est pas facile d'être "hors du cadre", il faut pouvoir accepter le regard des autres, mais je ne regrette pas mon choix. Et si mes enfants souhaitent un jour aller à l'école, je ne m'y opposerai pas.

Notre expert

Bernard Collot*
spécialiste
des pédagogies
alternatives



« Ces parents ont une autre idée de la réussite »

La plupart de ceux qui ont fait ce choix ne sont pas des marginaux. Cela s'inscrit dans une philosophie de vie beaucoup plus globale, qui repense le rapport au temps, à l'argent, à la nature... D'ailleurs, ces parents ont une autre idée de la réussite, qui passe avant tout par l'épanouissement personnel et l'équilibre, en reléguant les diplômes au second plan. L'instruction en famille n'est cependant pas à la portée de tous. Il faut d'abord pouvoir se le permettre financièrement. Beaucoup de mamans ont dû arrêter de travailler pour être disponibles. Ensuite, si tout le monde peut éduquer un enfant, il est beaucoup plus difficile de repérer et de solliciter les moments propices à l'apprentissage. Il ne suffit pas d'ouvrir un cahier ou un manuel, encore faut-il être attentif à ce qu'est l'enfant, à sa façon de fonctionner, à sa vie car c'est d'elle que surgissent les apprentissages.

* Auteur de "Chroniques d'une école du troisième type", éditions L'Instant Présent.



« Etre et devenir » va à la rencontre de familles en Europe et aux USA.



Fabienne, 53 ans, deux filles

« AUCUNE JOURNÉE NE SE RESSEMBLE »

J'ai eu ma première fille à 37 ans. Très vite, j'ai décidé qu'elle n'irait pas à la maternelle. Je m'interrogeais sur les capacités de l'école à répondre à mes exigences en termes de rythme, d'ouverture au monde et à l'art. Ma rencontre avec un adulte qui n'avait jamais été scolarisé m'a convaincue. J'ai opté pour un apprentissage libre et spontané. Mon but n'est pas de les gaver d'informations qu'elles ne retiendront pas, mais de les accompagner. Chez nous, il n'y a ni horaire ni note. Aucune journée ne se ressemble. Mes filles vont au musée, font de la danse, de l'équitation, du chant... Pour les langues, on voyage beaucoup et on reçoit des jeunes du monde entier à la maison. Elles apprennent à leur rythme et ça, c'est un vrai luxe.

Elles aussi



Margot, 17 ans, fille de Fabienne

« JE ME SENS PLUS LIBRE »

Je ne suis jamais allée à l'école et ça ne m'attire pas. La plupart de mes amis scolarisés me disent que j'ai de la chance. C'est vrai que je me sens beaucoup plus libre dans mes apprentissages, j'organise mes journées et je n'ai pas la pression de boucler le programme en un an. Eux apprennent des choses qu'ils n'aiment pas, ont des journées à rallonge et des devoirs à rendre. L'école valorise les cursus classiques au détriment d'activités créatives. J'envisage de travailler dans le stylisme ou la danse. Être à la maison me permet d'avoir du temps pour explorer ces domaines.